



ASSOCIATION VAL TRIQUET-DERBORESSE : AGO 13 JUIN 2026

Le Godet, 18h00

1 Accueil et salutations

Le président excuse toutes les personnes qui nous ont fait part de leur absence.
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2 Approbation du PV du 14 juin 2025

Le PV 2025 a été mis à disposition une demi-heure avant l'assemblée pour lecture et est également disponible depuis la mi-avril sur le site www.valtriquet.ch.
Il est approuvé à l'unanimité.

3 Désignation du (des) scrutateur (s)

Didier Roh

4 Rapport annuel du comité par le président

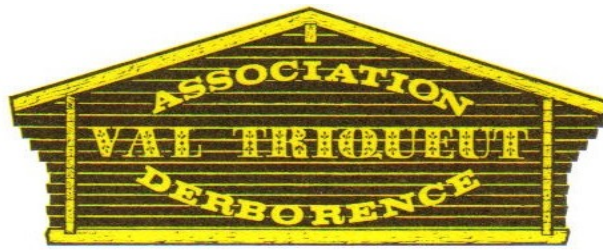
FG nous parle d'une fin d'exercice 25-26 ou un tout début de saison assez chaotique, du fait d'événements naturels.

Il y a eu, tout d'abord, à la mi-février, l'avalanche qui a atteint les mayens du fond de la plaine du Godet et a ravagé la forêt. Heureusement, les dégâts sur les mayens sont restés mineurs et personne n'a été blessé.

Ce n'est pas la première fois qu'une avalanche descend dans ce secteur. Des photos de la médiathèque Valais, datant sauf erreur de 1956, soit 70 ans tout rond, le démontrent.

La commune de Conthey a effectué un important travail pour dégager les accès. Léger désagrément pour les résidents de la Luy, de la Combe et de la Tour : les routes communales n'ont été rouvertes à la circulation que quelques jours après l'ouverture officielle de la route cantonale, soit à la veille de l'Ascension, le 13 mai.

Concernant la forêt elle-même, le SFNP, Service cantonal des forêts, de la nature et du paysage, FG nous lit la réponse qui lui a été donnée : "L'avalanche survenue cet hiver a causé des dégâts importants sur une vaste surface forestière. Toutefois, cette forêt n'ayant pas de fonction de protection et le risque de prolifération d'insectes étant considéré comme tolérable, les travaux forestiers visant à évacuer ou "nettoyer" les bois endommagés ne peuvent pas bénéficier de subventions du SFNP. Les propriétaires forestiers – en l'occurrence la Bourgeoisie de Conthey – demeurent néanmoins libres d'entreprendre de tels travaux à leurs propres frais.



Il convient cependant de relever que ces interventions engendrent des coûts très élevés, tant en raison de l'étendue des surfaces concernées que des exigences de sécurité pour les bûcherons. En effet, l'enchevêtrement des arbres renversés et brisés rend les opérations particulièrement complexes et potentiellement dangereuses.

Par ailleurs, la valorisation du bois est limitée, une part importante des arbres étant cassée ou fortement endommagée. À cela s'ajoutent les coûts de transport jusqu'aux lieux de transformation situés en plaine."

Conclusion du Service cantonal des forêts, de la nature et du paysage : "Nous comprenons que le fait de laisser le bois sur place puisse susciter des interrogations. Toutefois, d'un point de vue sylvicole, cette situation ne présente pas de problème particulier." Fin de citation.

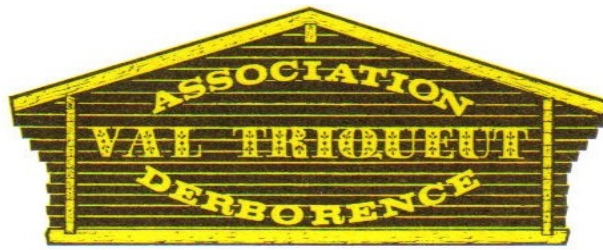
Suite à ces avalanches, se pose actuellement la question des chemins pédestres. La commune de Conthey nous a transmis ceci :

- Concernant le chemin de La Tour – La Lui, le chemin a été provisoirement dévié par la route. Les travaux sont conséquents. Il n'est pas certain que cet itinéraire puisse être rouvert cette année.
- Pour le Poteu des Etales le chemin est praticable depuis La Lui mais fermé depuis Montbas suite aux avalanches. Les Services techniques en ont pour 4 jours de travail à 4 personnes, environ, plus un jour pour faire une purge sur le Poteu afin de le sécuriser.
- Enfin pour le tour du lac de Derborence, de petites passerelles ont été posées mais la fonte des neiges a rendu le passage plus compliqué. A voir si d'autres solutions peuvent être trouvées ce qui risque d'être difficile puisqu'on se situe, là, dans la zone de réserve.

Petite parenthèse à propos des sentiers pédestres : depuis la dernière assemblée, le plan des itinéraires des chemins pédestres à Servaplaine, sur la commune de Vétroz, a été approuvé par le Conseil d'Etat. La publication au Bulletin officiel est intervenue le 19 septembre 2025.

FG nous parle aussi de la chute d'un gros bloc entre les deux tunnels survenu dans la nuit du 25 au 26 avril, qui a endommagé la conduite d'eau potable de Motelon qui alimente Aven ainsi que les communes de Vétroz et Ardon. Malgré cet incident, la route cantonale a pu être ouverte à la date annoncée, soit le 8 mai, offrant à nouveau un tronçon tout neuf. Sans parler des interventions effectuées ailleurs sur le tracé, notamment dans le tunnel de Maduc.

Des remarques ont aussi été formulées l'an dernier sur l'état de la route au pied de la digue du Godet. Oiken et la commune de Conthey se sont un peu renvoyé la balle. Finalement, la commune a pu nous indiquer qu'une remise en état serait faite par



Oiken, une fois les travaux terminés. Or, ces travaux devraient durer encore deux ans. Dans l'intervalle, des taconnages pourraient être effectués, si nécessaire.

Votre comité suit aussi la question de la mise en location des lacs d'affermage. Une motion interpartis (UDC, Centre, PLR) a été acceptée sans opposition au stade du développement le 7 mai 2026. La réponse du Conseil d'Etat doit tomber d'ici la fin de l'année (6 mois de délai). Elle demande de donner la priorité aux sociétés locales et de rendre obligatoire l'accord du propriétaire de bien-fonds. Si cette motion devait être acceptée au stade du traitement, le Conseil d'Etat disposera de 18 mois pour la mettre en œuvre.

A noter que c'est la deuxième fois que cette question des contrats d'affermage revient sur la table depuis 2022, sachant que la dernière mise en soumission a eu lieu en automne 2020 pour une période de 10 ans.

Concernant la demande formulée lors de notre dernière assemblée et relative à la pose d'un défibrillateur dans la vallée, nous avons immédiatement demandé une offre. Mais l'association a été prise de vitesse par Oiken.

Un défibrillateur est disponible depuis la mi-août 2025 sur le bâtiment en béton au pied de la digue du Godey.

Plan d'aménagement de Derborence :

A Derborence, le pont sur le torrent du Grand-Creux, où l'écoulement est très faible, ne sera plus enlevé à la fin de l'année pour éviter des frais.

Une passerelle piétonne "spontanée" a été installée. Le Service des forêts, de la nature et du paysage et la commune de Conthey vont se coordonner pour en installer prochainement une autre, plus officielle et subventionnée, afin de franchir le passage à gué. L'ancienne passerelle sera évacuée.

A propos du projet de parking, les retours des services cantonaux sont globalement positifs. La modification partielle du PAZ/RCCZ devrait être mise à l'enquête ces prochains jours. Le projet de construction du parking le sera en même temps.

La commune de Conthey devra aussi décider si elle souhaite installer des toilettes sèches dans le bâtiment d'accueil prévu ou si elle l'équipe en eau potable avec une installation individuelle de traitement des eaux usées.

Quant à la décision de protection du site, qui concerne aussi la zone alluviale du Godey, elle sera en principe rendue durant l'année par le Conseil d'Etat. Des recours au Tribunal cantonal restent possibles.

Une discussion sur le parking a lieu, Patrick Sauthier explique que le parking ne sera pas une grande place, seul un parcage perpendiculaire de chaque côté est prévu.

Concernant les personnes à mobilité réduite il sera possible d'amener les personnes au pied du restaurant et de revenir parquer sa voiture au parking.



5 Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Présentation de l'exercice comptable du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026 par la caissière **Gaby Rapillard** :

Produits : CHF 3'326.85

Charges : CHF 3'365.88

Déficit : CHF 39.03

La fortune de l'association s'élève à : frs 19'699.97

Les vérificateurs de comptes, M. **Jean-Jacques Evéquo** et Claudy Evéquo (excusé) nous recommandent d'approuver les comptes.

6 Approbation des comptes, décharge au comité

Vote sur les comptes : approuvés à l'unanimité.

Vote sur la décharge au comité : 1 abstention

7 Elections statutaires

Comme le stipule l'article 9 de nos statuts, les membres du comité de l'association Val Triquet – Derborence sont élus pour des mandats de trois ans. La dernière élection générale remontant à 2023, tous les membres arrivent aujourd'hui en fin de mandat. Et tous se remettent à disposition.

Il s'agit, dans l'ordre alphabétique, de :

Frédéric Dessimoz, La Combe

Yves Gaillard, Montbas

Fabrice Germanier, Montbas, président

Sandrine Germanier, Montbas, secrétaire

Fabien Papilloud, Servaplaine

Gabrielle Rapillard, La Luy caissière

Patrick Sauhtier, Zamperon

Nous aurions souhaité vous soumettre également la candidature de **Valérie Varone-Papilloud**, pour rajeunir le comité et préparer l'avenir. Mais en raison des circonstances que vous savez, cette proposition a été retirée à sa demande. Momentanément, nous l'espérons.

Le renouvellement du comité est approuvé à l'unanimité.

La candidature du président Fabrice Germanier est également approuvée à l'unanimité.

Les deux réviseurs de compte sont reconduits dans leurs fonctions par acclamation.



8 Fixation de la cotisation annuelle (art.8f)

Proposition du comité : cotisation inchangée à CHF 30.-/an.
Approuvée à l'unanimité.

9 Information sur la Fête du Lieudit

Cette année, la fête du Lieudit sera organisée le samedi 1^{er} août 2026 de 11h30 à environ 17h00 à Montbas, sur le plat qui nous a accueilli déjà à deux reprises, à proximité immédiate du mayen de Roger Sauthier.

Pour des plus amples informations, la parole à la secrétaire du comité et co-organisatrice : Sandrine Germanier.

Montage des tentes le 31 juillet 14h30 rendez-vous au Godet.

Question d'Alexandre Duc : pourquoi choisir la date du 1^{er} août par rapport aux commerces : le 1^{er} samedi du mois d'août a été choisi depuis plusieurs années, le 1^{er} août tombe cette année par hasard sur cette date. Il n'y a aucune volonté de nuire aux commerces de la vallée. Par ailleurs, la fête au Godet est organisée le 31 juillet.

10 Divers

FG nous donne des informations sur l'éboulement du 6 juin dernier : 6000 m3 dont 1 bloc de 120m3 sont tombés dans la paroi au-dessus des Courtenaz. L'éboulement s'est arrêté à 200 mètres de la route. Des vols de drones ont eu lieu ensuite pour évaluer le danger.

Jean-François Rais demande ce qu'il en est de la pose de toilettes sèches à l'arrêt de bus du Godet : la question a déjà été posée à la commune de Conthey et pour l'instant rien n'est prévu.

Sandrine Germanier demande qui serait intéressé à participer à une formation de premiers secours et utilisation du défibrillateur, cours offert par l'association et organisé par les samaritains de Conthey : Mériem Moisan, Pierre-Marie Pittier, Elena Nicollier, Alexandre Gaillard, Gabrielle Rapillard ainsi que Dominique Roy et Karine Roh sont intéressés. Des informations suivront.

FG nous informe qu'une borne hydrante a été installée aux Courtenaz.

Yves Gaillard explique qu'une étude est en cours pour l'installation d'une passerelle au niveau du torrent de l'Ecaré (passage scabreux).

Fin de l'assemblée 18h50